

Les électeurs de la MSA de la MSA POITOU ont voté pour leurs 269 délégués qui les représenteront durant les 5 prochaines années au sein des différentes instances de gouvernance de la caisse.

Les résultats en MSA POITOU

Les 269 délégués bénévoles ont été élus sur 98 circonscriptions et vont pouvoir commencer leurs actions sur les territoires au plus près des populations rurales et agricoles, salariés et exploitants.

- 1er collège : 112 candidats ont été élus par 24 557 électeurs
- 2e collège : 108 candidats ont été élus par 30 183 électeurs
 - o CFDT : 55,56 %
 - o CGC : 12,04 %
 - o CGT : 32.41 %
- 3e collège : 49 candidats ont été élus par 1 963 électeurs

Le processus électoral se poursuit, avec l'élection du conseil d'administration de la MSA POITOU lors de son assemblée générale de la MSA du 8 Juillet 2025. Puis le conseil d'administration de la CCMSA sera installé à l'issue de notre assemblée générale électorale le 11 septembre prochain.

Les engagements et ambitions de la MSA pour la nouvelle mandature : le plan stratégique MSA 2030

Le plan MSA 2030 voté en 2024 porte les ambitions du régime agricole sur le champ de la protection sociale mais aussi du monde agricole et rural qui sont les deux piliers fondamentaux de notre Institution.

Ce plan stratégique permettra d'adapter l'institution aux besoins exprimés par les ressortissants du régime agricole qu'ils soient salariés, non-salariés, actifs ou inactifs, de développer notre offre de services, d'en améliorer la qualité, et de répondre aux enjeux du monde agricole. Parmi ces orientations :

- **Le développement d'une offre de protection sociale simplifiée, globale et adaptée** aux besoins des adhérents, de leurs familles et des entreprises agricoles pour atténuer la charge administrative de nos adhérents.
- **L'accompagnement et la contribution à l'attractivité des territoires ruraux.** La MSA est un acteur reconnu et ancré dans les territoires en matière d'action sociale (1 889 assurés MSA accompagnés, et 3 750 000 € de soutien aux familles et aux structures), de lutte contre les déserts médicaux, d'accompagnement du handicap, ou de développement des services publics (Démarche en ligne facilitées, rdv téléphonique, en agence et Maisons France Services). Elle est aussi un acteur majeur du champ de l'économie sociale et avec un réseau de 5 structures représentant 40 salariés sur le territoire.
- **La mobilisation de ses savoir-faire humains, (élus et salariés) dans une logique d'engagement social durable** car sa mission de protection sociale s'ancre sociologiquement profondément dans son environnement socio-économique agricole et rural. Plus de 40 actions sont menées par les délégués élus chaque année sur le territoire.

La MSA contribue au projet agricole français

La MSA maintiendra ses efforts pour jouer pleinement son rôle dans le projet agricole français et poursuivra ses innovations en matière d'accompagnement personnalisé, de simplification ou bien encore dans la mise en place de politiques sociales en ruralité. Ses nouveaux élus seront des capteurs sensibles, proches des besoins et attentes des acteurs du monde agricole dans les territoires. C'est cette proximité qui est source d'efficacité pour le régime de protection sociale agricole au bénéfice de l'ensemble de ses adhérents.

L'action de la MSA POITOU sur son territoire, c'est :

- Soutien aux exploitants et employeurs : Entre 2021 et 2024, ce sont 8 285 560 euros de prise en charge des cotisations qui ont été accordées par la MSA POITOU, dont **5 627 573 € pour faire face aux crises sanitaires et climatiques exceptionnelles (crise ukrainienne, gel, sécheresse, épidémie de grippe aviaire, etc.)**
- Installation : environ 350 nouveaux installés sont rencontrés chaque année pour les accompagner dans leurs démarches et les conseiller.
- Départ à la retraite : environ 500 rendez-vous retraite pour nos assurés
- Aide au répit administratif : En 2024, la MSA POITOU a dédié 29 291 euros à cette expérimentation,
- Aide au Répit : Plus de 200 personnes ont bénéficié d'un accompagnement en 2024 sur le dispositif « *Aide au répit* » notamment 78 exploitants agricoles qui ont bénéficiés d'un remplacement ou d'un renfort dans le cadre du répit pour un montant de 120 780 €, 79 assurés soutenus pour accéder à des séances de soutien psychologique pour un montant de 35 500 €, 18 soutenues pour un départ en vacances, 30 participants à des actions collectives de prévention.
- Réseaux Sentinelles : 730 sentinelles (186 formées en 2024)

A propos de la MSA :

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.